

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt et un, le 8 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Gilles COURGEY, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Bernadette BAUMGARTNER, Marie-Blanche BORY, Hervé FRACHISSE **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Fatima KHELIFI, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA GERARD, Cédric PERRIN, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir Jean-Michel TALON à Marie-Blanche BORY, Gerard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Fatima KHELIFI à Lionel ROY, Fabrice PETITJEAN à Patrice DUMORTIER, Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE, Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE, Christian GAILLARD à Christian RAYOT, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Anaïs MONNIER à Thomas BIETRY, Cédric PERRIN à Virginie REY, Bernard CERF à Jean Louis HOTTLET.

| Date de convocation | Date d'affichage | Nombre de conseillers | |
|-------------------------------|-------------------------------|-----------------------|----|
| Le 1 ^{er} avril 2021 | Le 1 ^{er} avril 2021 | En exercice | 50 |
| | | Présents | 35 |
| | | Votants | 43 |

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jacques ALEXANDRE est désigné.

2021-03-22 Attribution de marché de travaux pour la construction de locaux professionnels sur la déchetterie de Fêche l'Eglise

Rapporteur : Bernard CERF

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 8 avril 2021,

En 2007, la déchetterie de Fêche l'Eglise a été réhabilitée, des bungalows avec du bardage bois avaient été mis en place pour abriter les vestiaires des agents, leur réfectoire, une salle de réunion et des bureaux. Ces locaux vieillissent très mal, l'eau s'infiltré à plusieurs endroits, et les sols s'écroulent.

Dans ce cadre, une consultation a été lancée pour un marché de travaux afin de construire de nouveaux locaux professionnels. Ce marché, publié le 26 Février 2021, est divisé en 16 lots :

- Lot n°01 : Démolitions, déconstructions
- Lot n°02 : Location de modules type bungalow
- Lot n°03 : Gros-œuvre, maçonnerie
- Lot n°04 : Charpente bois
- Lot n°05 : Couverture, zinguerie
- Lot n°06 : Menuiseries extérieures
- Lot n°07 : Serrurerie, Métallerie (lot annulé)
- Lot n°08 : Façades
- Lot n°09 : Menuiseries intérieures
- Lot n°10 : Doublage-Plâtrerie
- Lot n°11 : Faux Plafonds
- Lot n°12 : Chape-Revêtements de sols souples et durs-Faïences
- Lot n°13 : CVC-Plomberie-sanitaires
- Lot n°14 : Electricité courants forts-courants faibles
- Lot n°15 : Peintures-Nettoyage
- Lot n°16 : Voirie et Réseaux Divers VRD

La commission d'appel d'offres, réunie le 8 avril 2021, a décidé d'attribuer le marché aux entreprises :

- Lot 1 : ARCHES Démolition pour 7 400.00€
 - Lot 2 : HNS pour 13 698.13€
 - Lot 3 : CAMOZZI pour 70 446.00€
 - Lots 4 et 5 : SOGYCOBOIS pour 31 893.00€
 - Lots 6 et 9 : NEGRO pour 28 015.05€
 - Lot 8 : CABETE pour 6 518.61€
 - Lot 10 : Pole batiment pour 13 349.17€
 - Lot 11 : Meyer Isolation pour 3 216.00€
 - Lot 12 : MIROLO pour 23 893.57€
 - Lot 13 : CSVB pour 20 723.23€
 - Lot 14 : SEEB pour 23 400.00€
 - Lot 15 : SCHOTT Peinture pour 5 118.00€
 - Lot 16 : COLAS pour 35 970.00€
- (Lot 7 annulé)

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de prendre acte de l'attribution par la commission d'appel d'offres du marché aux entreprises citée ci-dessus pour un montant total de 283 640.76€ HT,**
- **d'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à ce marché.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 20/04/2021

Le Président,

Christian RAYOT



Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

